

**Respectons l'environnement, protégeons notre santé :
préservons-nous des pesticides.**

Des cours et des terrasses, des trottoirs et des allées ... sans herbicides



Les entrées des maisons, des garages, les cours, les terrasses, en dalles, pavés ou graviers, sont quelquefois habitées par des plantes sauvages, dites « mauvaises herbes ». Si nous n'acceptons pas cette présence, comment les contrer ? Les herbicides ? Ce sont, par définition, des poisons dangereux pour notre santé et pour l'environnement. Alors, évitons-les, c'est possible !

Dangereux pour la santé. Les pesticides, et notamment ceux utilisés au jardin et à la maison, se retrouvent partout : dans les eaux de pluie, dans l'air, dans les rivières, les nappes phréatiques et l'eau du robinet et même dans la nourriture. Nous sommes exposés continuellement à un cocktail de nombreuses molécules, que nous absorbons en mangeant, en buvant, en respirant, et aussi par la peau...

Plusieurs études démontrent une association entre cette exposition répétée à de faibles doses

de divers pesticides et certaines formes de cancers et de leucémies, des effets sur la reproduction, la fertilité et le développement ainsi que des perturbations des systèmes nerveux, immunitaire et hormonal.

Les enfants surtout... Outre les absorptions accidentelles, les risques pour les enfants d'empoisonnement chronique sont bien plus grands. Dès le lait maternel, les nourrissons absorbent des résidus de pesticides !



« Les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques présents dans l'environnement parce qu'ils sont en pleine croissance et qu'en proportion de leur poids, ils consomment plus de nourriture, d'air et d'eau que les adultes. Leurs systèmes immunitaire, reproductif, digestif et nerveux central ne sont pas encore arrivés à maturité et ils vivent plus en contact avec le sol, où s'accumulent la plupart des poussières et des substances chimiques. L'exposition à des risques environnementaux lors des premiers stades du développement peut entraîner des dommages irréversibles. »

Des solutions ?

Prévenir vaut mieux que traiter !

La conception de la cour, de la terrasse ou de l'allée est d'une grande importance. On peut opter pour la construction d'un revêtement « étanche » qui empêche l'installation des « mauvaises herbes » :

- une fondation solide et adaptée à l'usage;
- une pente suffisante pour l'évacuation des eaux;
- une forme qui évite les coins et recoins, où s'accumulent l'humidité, les poussières et feuilles mortes, qui permettent l'installation des plantes indésirables;
- des bordures à la même hauteur que le revêtement et qui empêchent celui-ci de s'écarter vers l'extérieur;
- un revêtement de dalles ou pavés parfaitement plan et sans interstices, grâce à un jointoyage parfait, y compris le long de la façade.

Dans ce cas, les « mauvaises » herbes ne passeront pas ! Mais dommage que toutes ces surfaces autour de la maison soient ainsi parfaitement imperméabilisées, ce qui empêche l'infiltration des précipitations et favorisent donc les inondations.

On peut opter pour la mise en place de surfaces semi-perméables où les plantes sauvages sont tolérées et/ou volontairement installées :

- pour les allées, l'utilisation de dolomite sous les graviers permet de limiter fortement le développement des plantes sauvages;

- pour les allées de garage, par exemple, on peut poser des dalles ajourées, ou un autre revêtement semi-perméable, qui accueillent dans leurs joints et orifices du gazon ou d'autres plantes basses (entretien si nécessaire par une tondeuse ou un coupe-bordure);
- les cours et terrasses peuvent être aménagés en combinant ces diverses techniques : un espace parfaitement étanche associé à des zones semi-perméables...

Désherber, sans empoisonner son jardin :

- Entretien régulièrement : brossage énergique, jet d'eau haute pression; réfection des joints...
- Enlever régulièrement les jeunes plantes au couteau ou à la rasette : jeunes et encore peu enracinées, ces plantules s'enlèvent sans trop d'effort. Ratisser régulièrement les allées et les cours en gravier (pour empêcher l'enracinement des plantes).



- Accepter, dans une certaine mesure, les plantes sauvages dans les allées. Le passage régulier (piétons, voiture...) suffit à les contrôler. On peut aussi favoriser les plantes fleuries vagabondes le long des allées et cours en gravier : myosotis, pensée, violette, primevère... elles s'installeront là où aucun passage ne les dérange.
- Pratiquer le désherbage thermique: des appareils (qui consomment de l'énergie !) conçus pour détruire les plantes indésirables en les chauffant sont disponibles dans le commerce. Traitez les jeunes plants, surtout en début de saison.



Pour toute information complémentaire :

**Inter-environnement Wallonie (081 25 52 80)
et un site :
www.pesticide.be**

Agir en consommateur responsable, avec :

le Réseau éco-consommation	071 300 300	www.ecoconso.org
les Amis de la Terre	081 40 14 78	www.amisdelaterre.be
Pesticides Action Network (PAN) Belgique	082 61 14 40	
Nature et progrès (jardinage)	081 30 36 90	www.natpro.be

Une campagne des quatre fédérations régionales d'associations de protection de l'environnement : Inter-Environnement Wallonie (IEW), Bond Beter Leefmilieu (BBL), Brusselse Raad voor het Leefmilieu (BRAL), Inter-Environnement Bruxelles (IEB)

Avec le soutien financier de la Direction Générale « Environnement » du Service Public Fédéral « Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement ».

